



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 06 /25 : APPROBATION DE L'OFFRE RELATIVE A LA POSE DE CAVEAUX SUITE A LA REPRISE DES CONCESSIONS AU CIMETIRE COMMUNAL – SIGNATURE DU MARCHÉ - DEVIS N°P1302029

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu le décret n° 2024-1217 du 28 décembre 2024 prolongeant jusqu'au 31 décembre 2025 le seuil dérogatoire de 100 000 € HT pour les marchés publics de travaux,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le CCAG Travaux 2021,
- Vu l'offre de l'entreprise,
- Considérant la nécessité de reprendre urgemment, faute de place, des emplacements au cimetière,
- Considérant que pour des raisons techniques et afin d'éviter un surcout pour la commune, il est préférable de coupler les travaux de reprises avec les travaux de pose de cuves funéraires,

APPROUVE la signature du devis P1302029 relatif à la pose de caveaux au cimetière communal, de l'entreprise AU MARBRIER d'ANTAN dont le siège est situé 260 chemin du Guignonnet – 13270 FOS SUR MER.

DIT que la commune règlera à l'entreprise Au MARBRIER D'ANTAN la somme de 25 032,30 € HT soit un montant TTC de 30 038,76 €.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 5 février 2025



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission

en Sous-Préfecture le... 7.102/25

et de la publication ou notification le 7.102/25

Département des Bouches du Rhône

Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Le 07/02/2025

Application agréée E-legalite.com

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE

04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19